

DEC193068DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7646 intitulée Laboratoire d'hydrodynamique

LE DIRECTEUR D'UNITÉ,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC191237DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2020, de l'unité UMR7646, intitulée « Laboratoire d'hydrodynamique », dont le directeur est Monsieur Emmanuel DE LANGRE ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Lutz LESSHAFFT, chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Lutz LESSHAFFT, délégation est donnée à Monsieur Christophe CLANET, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Lutz LESSHAFFT et de Monsieur Christophe CLANET, délégation est donnée à Monsieur Sébastien MICHELIN, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2020

Le directeur d'unité
Monsieur Emmanuel DE LANGRE

Monsieur Lutz LESSHAFFT

Monsieur Christophe CLANET

Monsieur Sébastien MICHELIN